



Mairie

32 allée de la Bėjadière

Le Bourg

63520 Saint-Jean-des-Ollières

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 22 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil Municipal de SAINT JEAN DES OLLIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme JONCOUX Karine, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 11 – Présents : 9 - Votants : 11

Présents : JONCOUX Karine, COURTOT Paul, POINTUD Serge, COQUIN Ronan, ALOTTO Céline, LAUTERBACH Julie, SAFFREY Sigfrid, GRAS Pauline et ADMIRAT Muriel

Procuration : GUILLEMETTE Yves à JONCOUX Karine, PIZZUTO Margot à ALOTTO Céline

Absents :

Secrétaire de séance : POINTUD Serge

Le procès-verbal de la séance du 6 mars 2026 est approuvé à la majorité des membres présents.

Monsieur Serge POINTUD, doyen d'âge, prend la présidence conformément aux dispositions en vigueur pour l'élection du Maire.

ORDRE DU JOUR :

◇ Election du maire

Le Conseil Municipal procède à l'élection du Maire au scrutin secret, conformément à l'article L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Résultat du vote (1er tour) :

- Nombre de votants : 11
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Résultat :

- Madame Karine JONCOUX : 11 voix

Madame Karine JONCOUX ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire de la commune.

◇ Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de Madame le Maire, le Conseil Municipal délibère sur le nombre d'adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Décide la création de 3 postes d'adjoints au Maire, conformément à la réglementation en vigueur.

◇ Election des adjoints

Le Conseil Municipal procède à l'élection des adjoints au scrutin de liste à la majorité absolue.

Résultat du vote (1er tour) :

- Nombre de votants : 11
- Suffrages exprimés : 11
- Majorité absolue : 6

Liste élue :

- Liste menée par Serge POINTUD : 11 voix

Sont proclamés adjoints au Maire :

- **Monsieur Serge POINTUD**
- **Madame Céline ALOTTO**
- **Monsieur Paul COURTOT**

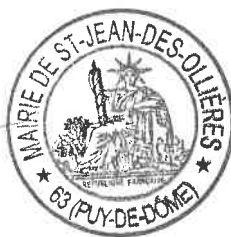
◇ Divers

- Madame le Maire fait lecture de la Charte de l'élu à l'ensemble du Conseil Municipal

La séance est levée à 9h23.

**A SAINT JEAN DES OLLIERES,
Le 9 avril 2026**

**Karine JONCOUX,
Maire**



**Serge POINTUD,
Secrétaire de séance
Du 22 mars 2026**